

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2017**

### **COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE**

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 340 762. 48 € et les recettes à 442 326. 32 € faisant apparaître un excédent de 101 563. 84 € reporté après affectation en totalité à la section d'investissement.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 312 443. 06 € et les recettes à 181 415. 42 € d'où un déficit de 131 027. 64 €.

### **BOULANGERIE**

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 9 290. 24 € et les recettes à 13 444 € faisant apparaître un excédent de 4 153. 76 € reporté.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 7 165. 27 € et les recettes à 7 531 € d'où un excédent de 365.73€

### **BUDGETS PRIMITIFS 2017 COMMUNE**

Le budget s'équilibre à :

- en fonctionnement à 466 914 €
- en investissement à 666 476. 83 €

Les principales dépenses d'investissement :

- la Mairie/MDS pour 377 000 €
- la voirie 2016 pour 42 804 €

### **BOULANGERIE**

Le budget s'équilibre à :

- en fonctionnement à 19 797. 76 €
- en investissement à 7 896. 73 €

### **VOTE DES TAUX**

Les taux restent inchangés :

- taxe d'habitation : 16. 71 %
- taxe foncier bâti : 20. 56 %
- taxe foncier non bâti : 63. 49 %

### **DON**

Le conseil accepte le don de 5 000 € effectué par l'association Saint-Florent en vue de la repose du crucifix dans l'église et de l'application d'un hydrofuge sur la chapelle Saint-Yves.

### **DOSSIER DETR MAIRIE/MDS**

La demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 30% fera l'objet de dossier sur deux tranches : une première tranche portant sur un montant de 219 554 € HT et une seconde tranche pour un montant de 204 000 €.

### **BUREAU DE VOTE**

Les opérations électorales se dérouleront au 3, rue de la Fontaine, dans les locaux de l'actuelle Mairie.

### **CEREMONIE DU 08 MAI**

Le rendez-vous est fixé à 11H00 à la Mairie.

Un dépôt de gerbe aura lieu au Monument et sera suivi d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente.

### **REPAS PERSONNES AGEES**

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu à la salle polyvalente le lundi 08 mai à partir de 12H30.

Toutes les personnes souhaitant assister au repas peuvent s'inscrire jusqu'au 27 avril.

Le Maire,  
H. GUELOU

